

APPROCHES QUALITATIVES ET QUANTITATIVES DES BIOGRAPHIES INDIVIDUELLES

Daniel Courgeau*

Près de la moitié des analyses présentées dans cet ouvrage utilisent une approche biographique, au moins en partie, pour analyser les données de l'enquête sur les conditions de vie. Il faut bien voir que l'INSEE, en vue de mieux comprendre la genèse et l'enchaînement des inégalités (Borkowski, 1986), avait répertorié et daté la survenue d'événements précis dans l'histoire de vie des enquêtés, tout en relevant leurs opinions et les sentiments qu'ils conservaient sur les différentes périodes encadrées par ces événements. Certaines des analyses secondes reprennent les événements de la biographie tels qu'enregistrés par l'enquête (Florens et Kamionka, 1994 ; Legros, 1994). Ce choix n'est pas neutre car l'enquête avait distingué a priori un certain nombre d'événements suffisamment institutionnalisés pour pouvoir être définis de façon simple et être facilement repérables dans le temps : premier emploi, début et fin de vie en couple, naissance de certains enfants, etc. Les périodes délimitées par ces événements sont alors caractérisées par les réponses à des questions sur l'évolution de la santé physique ou morale, de la situation financière, etc. Toutefois, la délimitation de ces périodes paraît en partie arbitraire et les renseignements relevés demeurent succincts. D'autres analyses complémen-

* Institut national d'études démographiques (INED).

taires plus qualitatives ont également été réalisées : Battagliola et al., 1990, 1994 ; Bouchayer, 1989, 1994 ; Malan, 1990, 1991, 1994 ; Menahem et al., 1994. Ces chercheurs ont pu interroger à nouveau certains enquêtés et recueillir des éléments importants de leur histoire de vie non saisis par l'enquête initiale. Ces entretiens approfondis mis au regard des réponses données par l'enquête permettent de mieux saisir les proximités et les différences entre les deux modes d'observation.

Nous appuierons nos commentaires sur l'expérience d'enquêtes similaires que nous avons réalisées à l'INED dès 1981 : enquête *Triple biographie* (plus sommairement appelée *3B*), qui recueillait la biographie familiale, professionnelle et migratoire des générations nées entre 1911 et 1936 (Courgeau, 1985 ; Courgeau et Lelièvre, 1989, 1990) ; enquête *3B bis* qui cherchait à tester la mémoire d'événements anciens à l'aide d'une enquête rétrospective et du registre de population belge (Courgeau, 1991 ; Poulain et al., 1991). Cette dernière enquête, en interrogeant de façon séparée d'abord, puis de façon conjointe, les deux membres d'un même ménage confronte ces réponses rétrospectives aux données du moment notées sur le registre. Elle permet donc de tester les effets de mémoire sur la datation d'événements biographiques (Auriat, 1994). Pour mieux comprendre la signification des événements qui jalonnent la vie d'un individu, il faut les replacer dans des systèmes plus généraux, à la base de toute société humaine : systèmes de relations familiales, économiques, politiques, d'éducation, religieuses et associatives. Nous verrons ainsi plus clairement les choix qui ont été faits dans l'enquête sur les conditions de vie, comparés aux apports des recherches complémentaires par entretien, et les systèmes laissés partiellement ou entièrement dans l'ombre par les enquêtes quantitatives, procédant par questionnaire. Ces systèmes sociaux ont besoin de cadres pour s'exprimer : l'espace, le temps, le sexe, etc., sont autant de catégories qui permettent leur fonctionnement. Il est dès lors important de voir comment les enquêtes saisissent ces cadres et si le fait de ne pas prendre en compte certains d'entre eux ne nuit pas à l'interprétation des biographies.

Ces biographies étant obtenues rétrospectivement, nous nous attacherons ensuite aux problèmes de mémoire qui peuvent en perturber le recueil et verrons si ces erreurs de mémoire peuvent conduire à des analyses très différentes avant de conclure sur la complémentarité des approches qualitatives et quantitatives.

I- REPLACER LES ÉVÉNEMENTS DANS LES DIVERS SYSTÈMES SOCIAUX

La vie de chaque individu est en permanence jalonnée d'événements dont le nombre empêcherait très vite toute analyse : le chercheur en sciences sociales doit donc choisir, dans cet énorme en-

semble, un petit nombre d'événements qu'il considère comme les plus importants pour tenter de comprendre correctement les processus à l'œuvre. Sont alors tenues pour « négligeables et négligées des circonstances qu'il ne cherche ni à connaître ni à contrôler » (Costa de Beauregard, 1988). C'est bien entendu une hypothèse très forte dont il faut chercher à contrôler au mieux les conséquences. Il est en particulier nécessaire de voir si l'omission de certains événements dans les biographies recueillies par l'enquête sur les conditions de vie ne risque pas de faire perdre sens à certains systèmes sociaux.

Le système familial est sans doute le mieux repéré dans cette enquête, du moins lorsqu'il s'agit d'événements simples et faciles à saisir : mise en couple, naissance d'enfants, etc. Cependant, bien que la fratrie d'origine ait été bien détaillée, un certain nombre d'informations manquent sur les frères et sœurs décédés, sur la place de l'individu dans sa fratrie, etc. : or ce positionnement précis de l'individu paraît nécessaire pour expliquer son devenir scolaire et professionnel (Malan, 1991). Également des situations familiales complexes échappent à cette enquête dont le rôle a été mis en évidence par les enquêtes complémentaires : l'apparition de familles recomposées, de relations entre familles multiples, etc. Dans la mesure où ces formes familiales complexes prennent actuellement une place de plus en plus prépondérante, il devient indispensable de les saisir dans des enquêtes quantitatives. Le système familial est aussi constitué par les relations qui existent entre les divers membres d'une famille. Laissées de côté par l'enquête, elles ont été abordées par les recherches complémentaires, sans avoir cependant été traitées dans leur ensemble. L'unité d'observation n'est plus dans ce cas l'individu mais l'ensemble du groupe familial. Les événements que l'on doit considérer sont ceux qui modifient les positions des divers membres de la famille les uns par rapport aux autres. Ainsi les contextes de chaque période devraient définir avec précision les rôles et les devoirs des divers membres les uns vis-à-vis des autres. L'extension d'une telle analyse à des unités encore plus complexes (ménage, collectivité) reste en majeure partie à faire.

L'enquête 3B permet de mieux suivre la famille, centrée sur l'enquêté, qui pour les générations observées était encore d'un type simple. Elle saisit bien les entrées par unions, naissances, etc., et les sorties par divorce, décès ou départ d'enfants de la famille. Des analyses de l'évolution au cours du temps des familles ont pu être entreprises (Courgeau, 1994b). Cependant, elle saisit mal les relations qui existent entre les divers membres que seuls des questions plus détaillées permettraient de définir. Il s'agit là d'un domaine de recherche en pleine extension (Lelièvre et Bonvalet, 1994).

Dans l'enquête *Conditions de vie*, les événements professionnels sont moins bien suivis que les événements familiaux car y est saisi le

premier emploi de plus de six mois et certaines périodes d'inactivité de l'enquêté, absolument pas l'ensemble de la vie professionnelle, marquée par les promotions, les échecs, les périodes d'inactivité, etc., dont l'importance est mise en évidence par les enquêtes complémentaires. Ainsi, « en excluant a priori les activités occasionnelles ou d'appoint et en ne retenant que les seuls emplois réguliers de plus de six mois, le questionnaire s'interdit de saisir les phases des parcours de vie marquées par de fréquentes entrées et sorties du marché de l'emploi » (Battagliola et al., 1994). Les parcours promotionnels au sein d'une même entreprise ne sont pas pris en compte, ni les changements de secteur d'activité au cours de la vie professionnelle. Un départ du monde agricole ne sera pas saisi de même qu'une promotion au sein de la même entreprise alors qu'ils peuvent avoir des conséquences importantes, non seulement sur la vie professionnelle, mais également sur la vie familiale. Enfin, le fait de ne pas saisir tout le cheminement professionnel conduit Florens et Kamionka (1994) à mettre en place de nouvelles méthodes d'analyse des carrières professionnelles incomplètement observées.

Le questionnaire de l'enquête 3B qui reconstituait l'ensemble de la carrière professionnelle de l'enquêté, permettait de bien tenir compte des changements importants, par exemple, le départ de l'agriculture (Courgeau et Lelièvre, 1986). Il saisissait également les promotions à l'intérieur d'une même entreprise ou au contraire les déclassements. La limite de six mois prise pour tenir compte d'une période d'emploi laissa cependant échapper les itinéraires professionnels très discontinus. Un tel questionnaire saisit mal les parcours professionnels des jeunes dont les périodes d'insertion et de réinsertion dans l'emploi, par des contrats à durée déterminée, sont fréquentes.

La position dans le champ politique des enquêtés (participation active à des prises de décision tant au niveau communal qu'au niveau régional, par exemple) et les changements qui surviennent tout au long de leur vie n'est pratiquement pas saisie tant dans l'enquête *Conditions de vie* que dans l'enquête 3B. Il s'agit d'un champ difficilement objectivable, mais qui est très important dès que l'on cherche à relier les changements dans les systèmes sociaux aux actions des individus en vue de les mettre en place. En effet une enquête biographique saisit mal la façon dont les conditions extérieures à l'individu – auxquelles il est cependant soumis – peuvent se modifier et agir sur son comportement (Courgeau, 1994a).

Le système d'éducation est lui mieux pris en compte dans l'enquête *Conditions de vie*. Les diplômes d'enseignement général et professionnel les plus élevés sont demandés ainsi que l'année de fin d'études. Cependant, cela s'avère être insuffisant dans des enquêtes complémentaires sur les jeunes où les processus d'insertion sociale et

professionnelle nécessitent « de connaître en détail le cursus scolaire de l'individu, les raisons de ses choix – si choix il y a eu –, les obstacles, les raisons de l'interruption des études, les personnes ou institutions ayant joué un rôle dans son orientation, ses intentions » (Malan, 1994). Notons également que n'ont pas été prises en compte les périodes d'études suivies, alors que l'individu connaît simultanément une période d'emploi. C'est là une possibilité de promotion importante qui échappe à l'enquête mais que nous avons saisie dans l'enquête 3B.

Les attitudes des individus vis-à-vis de la religion et les changements qu'ils ont pu connaître au cours de leur existence sont entièrement ignorés tant dans l'enquête sur les conditions de vie que dans les recherches complémentaires. Même si la religion influe beaucoup moins sur les comportements en France que dans d'autres pays, on peut regretter son absence. Enfin si le système associatif est abordé dans une question de l'enquête sur les conditions de vie, il paraît difficile de le suivre tout au long de la vie de l'individu.

Les interactions entre ces divers systèmes sont également d'un grand intérêt. Il est toujours possible, du fait que la biographie individuelle mêlait événements familiaux, professionnels, etc., d'analyser certaines de ces interactions : on peut regretter que cela n'ait pas été fait dans les diverses analyses secondaires présentées ici. Ces analyses d'interaction se sont révélées très riches d'enseignements dans l'exploitation de l'enquête 3B (Courgeau et Lelièvre, 1986 ; Courgeau, 1987) et nous ont permis de mettre en évidence des dépendances unilatérales ou au contraire réciproques, dans l'interaction entre deux systèmes de relations. Ainsi, par exemple, si la nuptialité des hommes augmente fortement après le départ du monde agricole, les sorties de l'agriculture ne sont pas influencées par leur mariage : on observe bien là une dépendance unilatérale de la sortie de l'agriculture sur la nuptialité. Les recherches complémentaires à l'enquête *Conditions de vie* ont cependant permis d'aborder ces interactions et ont pu montrer leur importance, pour comprendre les cheminements individuels.

Enfin, l'attention des chercheurs devrait, à notre avis, s'attacher à analyser l'interaction entre le système politique et les autres. En effet, si une action directe des individus sur l'ensemble des systèmes de relations est possible et effective, elle est sans aucun doute plus importante lorsqu'elle passe par le système politique. Il importe dès lors de voir comment le système politique prend en compte des évolutions déjà apparentes dans la société, pour leur donner une légalité et en même temps en dresser les limites. Ainsi l'avortement pratiqué par les Françaises, notamment à l'étranger, fut libéralisé par la loi de 1975 légalisant une pratique qu'elle restreignait simultanément en imposant des conditions de durée de gestation, etc.

II- LES CADRES D'EXPRESSION DE CES SYSTÈMES SOCIAUX

Les systèmes sociaux dont nous venons de dresser l'inventaire, s'expriment dans une société au travers de cadres et catégories qu'il nous faut maintenant examiner. Ils induisent des temps et des espaces propres, mais également des catégories sociales telles que le sexe qui est actuellement l'objet de discussions importantes. Voyons d'abord la façon dont l'enquête sur les conditions de vie saisit le temps : il s'agit ici d'un temps rendu discret par les divers événements choisis qui se produisent à des instants précis de la vie des individus.

Le parti pris dans le questionnaire de privilégier l'entrée dans le premier emploi, la première période de chômage, le premier logement indépendant, etc. donne à ces événements un rôle primordial dans le temps vécu par les enquêtés. On peut à juste titre s'interroger sur ce rôle. Des événements non saisis par l'enquête, tels le départ de l'agriculture, la période de chômage de longue durée, qui n'est pas forcément la première, etc., peuvent jouer un rôle beaucoup plus important sur la vie des individus. Dès lors, les repères temporels initiaux sont faussés. D'ailleurs le fait de définir un contexte pour chacune des périodes définies par ces repères vient en relativiser la signification, dans la mesure où l'on essaye de reprendre certains événements non pris en compte par l'enquête : situation professionnelle du conjoint, situation financière, etc. Ce choix d'un temps discret va à l'encontre de méthodes d'analyse en temps continu, qui, comme dans l'enquête 3B vont enregistrer et analyser l'ensemble des cheminements dans toute leur complexité. L'utilisation de ce temps continu permet de faire intervenir des durées différentes entre événements selon l'origine que l'on prend en compte. En effet, si l'on suit, par exemple, la carrière professionnelle d'un individu, on voit que son âge ou la durée écoulée depuis la fin de ses études ne constituent pas les seuls repères temporels auxquels rattacher tous les événements suivants. Ainsi, la durée écoulée depuis le début d'une période d'emploi, pour étudier les changements professionnels, pourra être considérée comme plus pertinente que les durées précédentes. On voit ainsi apparaître une pluralité des temps à considérer, dont l'analyse en est à ses débuts (Courgeau, 1994b). Enfin, si le questionnaire de l'enquête INSEE permet de saisir l'occurrence de plusieurs événements au cours de la même année, l'ignorance de l'agencement particulier des événements, ou même l'oubli de certains, nuit à l'interprétation. On pourrait penser que la datation plus précise, au mois près comme dans l'enquête 3B, pourrait résoudre ce problème. A notre avis, cette précision est illusoire car elle saisit les instants auxquels surviennent les divers événements, mais non l'instant de décision (Courgeau, 1987). Dans ce cas, seul un travail en commun avec des psychologues permettrait de nous fournir une analyse correcte de ce processus de prise de décision, à partir de l'observation détaillée de quelques cas individuels.

Venons-en maintenant aux espaces induits par les divers systèmes de relation (espace familial, professionnel, etc.) qu'ignore complètement l'enquête sur les conditions de vie. Or il apparaît clairement, au vu des diverses études complémentaires, que le domaine de la mobilité résidentielle constitue un pan de l'histoire de vie des enquêtés qui jouait souvent un rôle prépondérant dans l'orientation des parcours sociaux, car l'espace social se situe dans un espace physique qu'il est nécessaire de considérer pour comprendre les événements de la vie familiale, professionnelle, etc. Ainsi par exemple « les mouvements migratoires entraînent des ruptures d'équilibre dans les rapports du couple par rapport au marché du travail et fragilisent particulièrement les femmes » (Battagliola et al., 1990). Cette mobilité éclaire également la façon dont les individus sont insérés dans leur milieu : même des mouvements de faible amplitude peuvent avoir un effet important sur la trajectoire sociale des enquêtés, en leur ouvrant un espace social nouveau. Ces résultats viennent conforter l'option que nous avons prise pour l'enquête 3B de considérer simultanément la vie professionnelle et migratoire de l'enquêté car le recueil simultané des deux histoires favorisait en plus la mémorisation des dates des événements. Nous avons également décidé de saisir tous les changements de résidence, même ceux de faible amplitude qui peuvent avoir un impact très significatif sur l'orientation de la trajectoire des individus. Les résultats quantitatifs de ces diverses options fournissent une preuve de leur importance tant dans la vie familiale que professionnelle (Courgeau, 1985).

Pour terminer cette partie, interrogeons-nous sur l'effet d'une seule catégorie sociale, le sexe : si les stratégies masculines semblent bien saisies par l'enquête, les stratégies féminines auraient nécessité un questionnement plus spécifique pour être bien comprises. Il aurait été utile de saisir les modalités temporelles du travail féminin en rapport avec la constitution de la famille, comme un concept situé au croisement du salariat et de la famille. De ce fait, il conviendrait « de ne pas dissocier au stade même de la collecte des données, les deux composantes (rémunérée et domestique) du travail féminin » (Kempeneers et Lelièvre, 1991).

III - PROBLÈMES DE MÉMORISATION

L'enquête et les entretiens complémentaires étant rétrospectifs, on peut penser que les problèmes de mémoire d'événements anciens peuvent jouer sur la qualité des informations recueillies. Plusieurs travaux complémentaires ont bien mis en évidence l'omission de certains événements, tant dans le questionnaire que lors de l'entretien : des événements cités dans l'un étaient totalement absents dans l'autre, bien que, dans le cas du questionnaire, une question précise leur était consacrée. Les risques liés à une reconstruction, après coup, du par-

cours de vie sont loin d'être négligeables. Cet appel à la mémoire d'événements parfois très anciens nécessite un test plus précis que nous avons pu réaliser grâce à l'enquête *3B bis*. Ce test a été réalisé en Belgique où existent des registres de population qui enregistrent, lorsqu'ils se produisent, les divers événements familiaux et migratoires. Nous avons donc pu comparer les dates de ces événements – données par une enquête rétrospective auprès de chacun des conjoints, pris d'abord séparément, puis réunis – avec celles des registres, sur un échantillon de cinq cents couples. Nous présentons ici succinctement les résultats obtenus en renvoyant le lecteur aux travaux plus détaillés sur cette enquête (Courgeau, 1991 ; Poulain et al., 1991 ; Auriat, 1994).

En premier lieu, la datation de la plupart des événements familiaux (naissance, mariage, naissance des enfants) est correctement mémorée. En revanche, celle des changements de résidence ou de l'émancipation des enfants l'est très mal. Ainsi, les migrations sont antidatées ou postdatées de plus d'un an dans 12,5 % des cas chez les hommes, 9,8 % chez les femmes et 6,8 % pour les conjoints réunis. On voit également apparaître là une autre caractéristique de ces problèmes de mémoire : elle est la moins bonne chez les hommes, s'améliore chez les femmes et est encore meilleure lorsqu'on interroge les conjoints réunis. Cela permet de donner des directives tout à fait précises lors de la réalisation d'enquêtes biographiques. En second lieu, lorsque l'on réalise divers types d'analyse démographique des biographies, les résultats obtenus sur les différents groupes sont parfaitement cohérents entre eux et ne présentent le plus souvent aucune différence significative. Il semble donc que, si les erreurs sur la datation des divers événements peuvent être importantes, ces erreurs ne modifient pas ou changent peu l'ordre logique dans lequel ces événements se produisent. Cet ordre est correctement mémoré, les erreurs de datation jouant le rôle d'un bruit de fond d'où l'on peut extraire une information cohérente quelle que soit la source utilisée. La mémoire semble donc fiable là où l'analyse l'exige. Pour aller plus avant dans la compréhension de ces erreurs de mémoire, la collaboration avec des psychologues serait à nouveau très utile. C'est là un domaine encore peu exploré et qu'il est indispensable de traiter lorsque l'on interroge rétrospectivement des enquêtés sur leur vie passée. Les travaux entrepris par Auriat (1994) laissent bien augurer de cette collaboration.

*

* *

Nous avons essayé de donner une vue rapide qui aborde un ensemble de problèmes liés à l'utilisation d'enquêtes ou d'entretiens biographiques. Les deux approches ont un corps commun d'événements à considérer pour comprendre les parcours sociaux des individus. L'enquête, en posant des questions précises et en datant les divers événements, permet une reconstitution plus sûre que l'entretien. Cependant, lorsque l'on fait une enquête, il est nécessaire de ne pas laisser dans l'ombre des pans entiers de l'histoire individuelle (migration) ou des événements importants de la vie des enquêtés (parcours professionnel suivi). En revanche, l'entretien permet de faire apparaître des parcours non prévus par l'enquête et qui se révèlent être pertinents pour de nombreux enquêtés, ou des événements que l'on pensait de peu d'influence sur le parcours social, et qui en fait sont cruciaux. Les deux approches sont donc complémentaires : l'entretien permet de mettre à jour les questions pertinentes que l'on peut par la suite introduire dans un questionnaire. Mais il faut insister sur le fait que l'enquête ne pourra jamais se substituer à l'entretien approfondi.

Le second problème abordé touche à la mémoire que les individus ont des événements du passé. Dans ce cas, l'enquête, en posant des questions précises sur divers événements, peut favoriser le retour en mémoire d'événements que l'entretien laisserait dans l'ombre. De même, l'enquête est plus apte à éviter des reconstructions a posteriori d'existences que les individus n'ont pas vécues. En revanche, le problème du souvenir et de la datation précise des divers événements se pose de façon aiguë, car les erreurs de datation jouent plus le rôle d'un bruit de fond et il est possible d'extraire une information correcte en utilisant les méthodes d'analyse des biographies.

Enfin, nous espérons avoir montré combien le rapprochement entre disciplines et méthodes d'approche jusque-là séparées était réalisable et surtout souhaitable. L'objet d'étude semble devenir le même : les histoires de vie. Cependant, chaque discipline, chaque conception de ce qu'est la discipline elle-même, en prend des aspects différents et les éclaire par des méthodes d'analyse différentes (Lelièvre et Courgeau, 1991). Seul un travail en commun entre chercheurs des diverses disciplines permettra de faire avancer ce rapprochement, déjà entamé.

BIBLIOGRAPHIE

- Auriat Nadia, 1994, *Les défaillances de la mémoire humaine : les aspects cognitifs des enquêtes rétrospectives*, thèse de doctorat, université de Paris V.
- Battagliola Françoise, Bertaux-Wiame Isabelle, Ferrand Michèle, Imbert Françoise, 1990, *Entre travail et famille. La construction sociale des trajectoires*, Mire, 176 p.
- Battagliola Françoise, Bertaux-Wiame Isabelle, Ferrand Michèle, Imbert Françoise, 1994, Dire sa vie : entre travail et famille, in *Trajectoires sociales et inégalités. Recherches sur les conditions de vie*, éditions Erès, Toulouse.
- Borkowski Jean-Louis, 1986, Etude des conditions de vie, in *Courrier des statistiques*, n° 40.
- Bouchayer Françoise, 1989, *Bilans de santé, bilans de vie. Rapport à la santé et trajectoires socioculturelles*, Mire, 246 p.
- Bouchayer Françoise, 1994, Bilans de vie/bilans de santé, in *Trajectoires sociales et inégalités. Recherches sur les conditions de vie*, éditions Erès, Toulouse.
- Costa de Beauregard Olivier, 1988, *Le temps déployé*, Editions du Rocher, Monaco.
- Courgeau Daniel, 1985, Interaction between spatial mobility, family and career cycle : a french survey, *European Sociological Review*, vol. 1, n° 2, pp. 139-162.
- Courgeau Daniel, 1987, Pour une approche statistique des histoires de vie, in *Annales de Vaucresson*, n° 26, pp. 25-35.
- Courgeau Daniel, 1991, Analyse de données biographiques erronées, in *Population*, n° 46, pp. 89-104.
- Courgeau Daniel, 1994a, Du groupe à l'individu : l'exemple des comportements migratoires, in *Population*, n° 48, pp. 7-26.
- Courgeau Daniel, 1994b, Event history analysis of household formation and dissolution, in *Household demography and household modelling* (à paraître).
- Courgeau Daniel, Lelièvre Eva, 1986, Nuptialité et agriculture, in *Population*, n° 2, pp. 308-326.
- Courgeau Daniel, Lelièvre Eva, 1989, *Analyse démographique des biographies*, INED, Paris, 268 p.
- Courgeau Daniel, Lelièvre Eva, 1990, L'Approche biographique en démographie, in *Revue française de sociologie*, n° XXXI, pp. 55-74.
- Florens Jean-Pierre, Kamonka, Thierry, 1994, Analyse des biographies individuelles : éléments de modélisation et exemples de résultats, in *Trajectoires sociales et inégalités. Recherches sur les conditions de vie*, éditions Erès, Toulouse.
- Kempeneers Mariane, Lelièvre Eva, 1991, Analyse biographique du travail féminin, in *European Journal of Population*, 7/4, pp. 377-400.
- Legros Michel, 1994, En cas de difficultés, comment faites-vous ?, in *Trajectoires sociales et inégalités. Recherches sur les conditions de vie*, éditions Erès, Toulouse.
- Lelièvre Eva, Courgeau Daniel, 1991, Approche longitudinales, in *Interrogations et parcours sociologiques*, F. Steudler et P. Watier eds., Meridiens Klincksieck, Paris, pp. 105-115.
- Lelièvre Eva, Bonvalet Catherine, 1994, *Construire les principes d'une analyse biographique du groupe familial*, colloque de l'AIDELF.

Malan Anna, 1990, *Attitudes et stratégies des jeunes à l'égard du travail et de l'emploi ; Méthodes quantitatives et qualitatives*, Mire, 119 p.

Malan Anna, 1991, Attitudes et stratégies des jeunes à l'égard du travail et de l'emploi, in *Mire Info*, n° 22, pp. 76-79.

Malan Anna, 1994, Attitudes et stratégies des jeunes à l'égard du travail et de l'emploi, in *Trajectoires sociales et inégalités. Recherches sur les conditions de vie*, éditions Erès, Toulouse.

Menahem Georges, Bautman Patrick, Martin Sophie, 1994, Evénements de la jeunesse, trajectoires de vie et trouble de l'existence à l'âge adulte, in *Trajectoires sociales et inégalités. Recherches sur les conditions de vie*, éditions Erès, Toulouse.

Poulain Michel, Riandey Benoît, Firdion Jean-Marie, 1991, Une expérimentation franco-belge sur la fiabilité des enquêtes rétrospectives, in *Population*, n° 46/1, pp. 65-88.